



## LA VILLE DE PONT-SAINTE-MAXENCE ENGAGE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES LOGEMENTS DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE L'AGE D'OR



Construite à la place du château Fossard, elle fut inaugurée le 12 septembre 1981 par Joseph Franceschi, secrétaire d'État aux personnes âgées qui souhaitait que chaque personne âgée présentant une perte d'autonomie puisse rester dans sa commune.

Aujourd'hui, elle a un besoin criant d'une rénovation pour répondre aux besoins de ses locataires.

Plus de confort, plus de sécurité et plus de modernité. Voici l'engagement de la municipalité pour cette résidence idéalement située proche de la gare et du parc du Champ de Mars à Pont-Sainte-Maxence.

Plus concrètement, ce sont au total 54 logements et 10 chambres qui seront concernés par ces travaux.

Avec une réfection totale des salles de bain, notamment en permettant l'accessibilité parfaite à la douche, avec un embellissement des murs et des sols, et aussi une mise en conformité des installations électriques et de la sécurité incendie.

Le 8 février dernier, Arnaud DUMONTIER a convié les résidents afin de répondre précisément à leurs interrogations d'ordre technique et pratique en lien avec l'OPAC de l'Oise qui en est propriétaire mais la ville gestionnaire.

Afin de limiter les nuisances, les locataires dont les logements seront occupés par les travaux auront comme solution de repli, d'occuper provisoirement un logement dit « tampon » avec l'ensemble des commodités de vie.

Les travaux sont programmés à partir du mois de mars pour une durée d'environ 18 mois, pour un montant total de 582 225 € à la charge de la ville de Pont-Sainte-Maxence.